

A chaque Chinois il est donné deux fois par an six mètres environ de la même étoffe. Ils se confectionnent eux-mêmes leurs vêtements.

A tous il est distribué du savon pour laver leur linge, mais on est obligé de faire faire cette opération pour les Océaniens, qui autrement n'en prendraient jamais le soin.

Chaque samedi tous les travailleurs chinois et océaniens sont conduits au bain sous l'escorte de surveillants. A cet effet, les travaux sont arrêtés une heure plus tôt.

Les engagés sont employés aux divers travaux de la propriété, aux défrichements, à la plantation, à la récolte du coton, à l'entretien des animaux, au service des machines, etc.

Les journées de travail sont de huit heures, de huit à midi et de une heure à cinq. Si pour un travail pressé, ce qui arrive très-rarement, les engagés sont employés le dimanche, cette journée, dont le salaire est augmenté, leur est rendu dans la semaine.

La sollicitude du gérant pour ses engagés ne se borne pas aux travailleurs : les malades, les blessés, les invalides sont l'objet de tous ses soins.

Le service médical est confié à un ex-médecin de la marine impériale attaché spécialement à la plantation. Il est aidé par des infirmiers chinois qu'il a dressés à ce service. M. Gilles, qui n'appartient plus à l'armée navale, est le seul officier français qui ait été ou qui soit employé sur la plantation.

L'hôpital est placé dans un parallélogramme de deux hectares, bien choisi, parfaitement sec, planté d'arbres et entouré de clôtures qui l'isolent complètement du reste de l'habitation. Situé sur le bord de la mer, rafraîchi par les brises du large, présentant par conséquent toutes les conditions de salubrité désirables, il est d'ailleurs assez éloigné des logements des travailleurs pour qu'ils soient à l'abri des influences nosocomiales.

L'aménagement intérieur est simple et bien entendu. Le logement des malades se compose de trois corps de bâtiments distincts, vastes et bien aérés, placés au centre de l'enceinte à des distances convenables les uns des autres. Deux de ces bâtiments sont destinés aux hommes ; le troisième, séparé des autres par une clôture isolante, est réservé aux femmes.

Les malades ont une alimentation distincte de celle des travailleurs, prescrite chaque jour par le médecin et variée suivant les exigences du traitement, autant que le permettent les ressources de la propriété et de la colonie.

Un surveillant européen est attaché exclusivement à la police de l'hôpital pour y maintenir le bon ordre, veiller aux soins de propreté et empêcher les communications avec l'extérieur.

La pharmacie, placée à l'entrée, est abondamment pourvue des médicaments et objets les plus usités dans le traitement des malades. D'ailleurs le médecin se pourvoit directement à Papeete, et le gérant lui laisse toute latitude pour les commandes qu'il se trouve dans le cas de faire aux pharmaciens de la ville.

Chaque matin les travailleurs qui se disent malades sont conduits au médecin, qui les garde si besoin est à l'hôpital, d'où ils ne peuvent plus sortir que sur son ordre, après complète guérison.